

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte scolaire Bellefeuille Inc		Date d'inspection Le 29 septembre 2026	
Nom de l'établissement Halte scolaire Bellefeuille 2		Numéro de permis 2024063	
Adresse 906 rue Louis G. Daigle Tracadie-Sheila NB E1X 1G4		Numéro de téléphone (506) 394-3559	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 15	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
			Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La visite de l'établissement a été effectuée en après-midi, dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté. À la suite de la vérification de 20 dossiers d'enfants, il a été confirmé que tous les dossiers étaient complets. Les profils des enfants ainsi que l'ensemble des formulaires requis étaient remplis de façon conforme et lisible, et signés lorsque requis. Les formulaires de consentement présents dans les dossiers des enfants étaient également complets et conformes. Chaque formulaire était dûment signé par le parent ou le tuteur, et la date y était clairement indiquée. Un registre des incidents mineurs était tenu à jour. Les parents étaient informés des incidents et apposaient leur signature au registre afin de confirmer que l'information leur avait été communiquée. À mon arrivée, les enfants se préparaient à prendre leur collation, provenant de leur boîte à dîner.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 29 septembre 2026

Date

original signé par
Chantal Sonier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 septembre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"